

Bonjour à tous les parents d'athlètes,

En collaboration avec les clubs, les entraîneurs et Voile Canada, la Fédération de voile du Québec (FVQ) travaille au développement d'un programme annuel ayant pour but d'offrir une structure d'encadrement permettant le plein développement des athlètes québécois et d'aider les clubs à mettre en place les programmes nécessaires à leur développement.

Pour ce faire, les enjeux propres aux programmes, aux clubs, aux entraîneurs et aux athlètes ont été considérés.

Les objectifs identifiés sont :

Perspective de l'athlète

- Meilleure clarté quant au cheminement à suivre par l'athlète.
- Faciliter la prévision des coûts liés à l'encadrement et aux déplacements.
- Clarifier et stabiliser les services offerts par les clubs.
- Relancer le programme annuel de l'Équipe du Québec.

Perspective des entraîneurs

- Améliorer les conditions d'emploi afin de professionnaliser le rôle d'entraîneur.
- Créer des opportunités de développement professionnel.
- Créer un environnement leur permettant d'assumer un leadership vis-à-vis des programmes (vs parents et clubs).
- Accroître le niveau d'engagement des athlètes.

Perspective des clubs

- Accroître le bassin d'athlètes.
- Assurer la pérennité des programmes (budget et entraîneurs).
- Faciliter la planification des programmes.

Perspective du programme (basé sur le modèle de développement de l'athlète)

- Développer une structure d'encadrement des athlètes québécois qui soit efficace, performante et optimale afin d'assurer un encadrement de qualité aux athlètes qui ont des aspirations de haute performance.
- Accroître le niveau d'engagement, d'entraînement et d'heures sur l'eau des athlètes.
- Mettre en place un système d'identification et de suivi des talents et des performances.

Perspective FVQ

- Fournir à l'athlète un encadrement adapté à ses besoins et ses objectifs tout au long de son cheminement.
- Assurer la collaboration et la cohésion entre tous les acteurs impliqués dans le développement de l'athlète.
- Assurer la pérennité des programmes d'encadrement.
- Mettre en place un programme d'identification et de développement de talents visant les athlètes et les entraîneurs.
- Professionnaliser le rôle d'entraîneur en leur offrant une perspective d'emploi et des opportunités de développement professionnel.

Nous sommes maintenant prêts à lancer la première phase de notre nouveau programme annuel de l'Équipe du Québec.

Dans un premier temps, ce programme s'adresse aux athlètes en classes de développement (et athlètes juniors en classes olympiques).

Le programme pour les athlètes de plus de 18 ans naviguant en classe olympique sera pour l'instant adapté aux besoins particuliers de chaque athlète concerné.

En ce qui concerne les athlètes jr, nous croyons avoir trouvé une formule qui permettra d'atteindre les principaux objectifs du programme :

- 1- Fournir à l'athlète un encadrement adapté à ses besoins et ses objectifs tout au long de son cheminement.
- 2- Créer un système propice au développement et à la professionnalisation des entraîneurs.
- 3- Assurer la pérennité des programmes d'encadrement et favoriser l'atteinte de l'excellence.

Les prémisses du programme :

- À mesure qu'un athlète progresse, les exigences quant à son programme augmentent et par conséquent, les frais liés à son programme augmentent également.
- La planification des déplacements d'athlètes est difficile à cause de l'instabilité créée par;
 - le fait que les coûts liés aux dépenses d'entraîneurs fluctuent en fonction du nombre de participants,
 - le fait que la tenue des activités est incertaine tant qu'un nombre minimum d'athlètes n'a pas confirmé sa participation.
- Par ce que le bassin d'athlètes est petit et que la rentabilité des programmes et l'embauche des entraîneurs en dépendent, les clubs et les entraîneurs sont réticents à « partager » leurs athlètes.
- Nous dépendons cependant de ces mêmes clubs et entraîneurs pour développer les athlètes.
- Dans le cadre de certains événements et de certaines opportunités d'entraînement, il serait souhaitable de regrouper les athlètes de plusieurs clubs pour créer des groupes d'entraînement, mais le contexte actuel n'est pas toujours propice à ces initiatives.

Pour sortir de ces cercles vicieux, la FVQ est prête à garantir une présence d'encadrement aux camps et activités clés de chaque classe de développement reconnue pour tous les athlètes dont l'inscription au programme sera acceptée. Elle va également s'assurer que les clubs soient en mesure de faire leurs frais, même quand leurs programmes n'auront pas atteint la masse critique.

Pour que cela fonctionne, nous avons cependant besoin que tous les acteurs (parents, entraîneurs et clubs) adhèrent au modèle et à ses objectifs!

Modalités :

Coûts : **8 000 \$** + taxes = 9 200 \$

(voir document joint pour plus de détails)

Les frais d'inscriptions au programme de l'Équipe du Québec incluent les frais d'inscription aux activités approuvées des clubs affiliés, les dépenses d'entraîneurs, ainsi que les frais de transport des embarcations pour la saison hivernale. Il sera cependant possible de prendre une option sans transport pour ceux qui n'ont pas besoin de ce service.

Nous pourrions, une fois que le profil des athlètes membres de l'équipe sera connu, déterminer (si nécessaire) un montant pour couvrir les dépenses supplémentaires quant au transport pour la saison estivale.